Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 52 (1918-1919)

Heft: 195

Artikel: Notes de nomenclature paléozoologique

Autor: Féjérváry, G.J. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes de nomenclature paléozoologique

PAR

le D^r baron G. J. de FÉJÉRVÁRY à Budapest.

Conservateur-adjoint à la Section Zool. du Musée Nat. hongrois,

« Partout dans la nature, où l'homme s'efforce d'acquérir des connaissances, il se trouve obligé d'employer des moyens particuliers: 1° pour mettre de l'ordre parmi les objets infiniment nombreux et variés qu'il considère; 2° pour distinguer sans confusion, parmi l'immense multitude de ces objets, soit des groupes de ceux qu'il a quelque intérêt de connaître, soit chacun d'eux en particulier; 3° enfin pour communiquer et transmettre â ses semblables tout ce qu'il a appris, remarqué et pensé à leur égard. »

LAMARCK.

La Paléontologie moderne s'est heureusement détachée des préjugés d'autrefois qui la reliaient de la façon la plus étroite à la géologie, et partant la dégradaient au niveau d'une branche complémentaire de celle-ci. Elle est redevenue, grâce à quelques savants d'élite, tels que Dollo et Abel, une véritable science biologique et a enfin repris sa place naturelle indiquée déjà il y a plus d'un siècle par des esprits aussi lucides et brillants que le baron de Cuvier et Jean de Lamarck. De nos jours, la paléontologie fait entièrement partie de la zoologie, et non seulement elle en fait partie, mais encore elle en est le fond même. Aussi serait-il tout naturel que le zoologue d'aujourd'hui considérât la géologie et quelques branches de la cosmographie — nécessaires aux études paléozoologiques — comme connaissances au moins aussi importantes à acquérir que certaines notions anthropologiques, pathologiques, chimiques ou physiques.

On ne peut juger d'une question que lorsque tous les phénomènes y ayant le moindre rapport se trouvent complètement mis au clair. Et la zoologie, science d'une si vaste étendue, exige encore la connaissance de bien des domaines du savoir moderne,

auxquels se rattache, par nombre de relations, la vie organique.

Il serait évidemment superflu d'esquisser ici l'histoire du développement subi par la paléozoologie dès Cuvier et Lamarck. Il suffira de rappeler que cultivée par ces éminents anatomistes elle existait jadis à l'état de zoologie pure. A partir de ces temps, nous la voyons entre les mains de quelques géologues qui ne trouvaient en elle qu'une valeur stratigraphique, s'écartant graduellement des sciences biologiques, et réduite enfin à une forme aussi inanimée que les restes du Règne organique ensevelis par les âges dont elle traitait. De cette direction malsaine résultèrent nécessairement du point de vue systématique des conséquences fatales au système zoologique, car les zoologues, qui pour leur part se souciaient relativement bien peu des fossiles, ne chargeaient que trop souvent le système zoologique de synonymes prêtant au ridicule et des déterminations fréquemment divertissantes à l'excès des géologues stratigraphes; chaque zoologue qui aura approfondi certaines recherches paléontologiques aura pu faire là-dessus sa propre expérience.

Il y a eu de tout temps des exceptions heureuses; cependant, ce n'est que dernièrement que l'indolence des zoologues à l'égard des questions paléontologiques présente, d'une manière générale, un louable changement. C'est au distingué poléontologiste de Bruxelles, M. Louis Dollo, que nous devons les premiers pas visant le but de reconquérir à la zoologie la paléontologie dont une pratique injustifiable la séparait depuis si longtemps; grâce à sa « paléo-biologie », la méthode biologique a été introduite dans l'appréciation des matériaux fossiles. Et depuis lors nous trouvons toujours en plus grand nombre des zoologues de métier, qui se vouent tout autant à l'étude des faunes fossiles qu'aux recherches physiologiques et histologiques. Mais une multitude de difficultés se dressent sur le chemin de celui cherchant à mettre de l'ordre dans le chaos surgi dans certaines branches de la paléontologie, par suite des déterminations systématiques dues aux géo-paléontologistes d'antan, et - avouons-le - en d'autres occasions au manque de connaissances suffisantes des formes fossiles, rencontré chez quelques zoologues trop exclusifs dans leurs ouvrages traitant d'un matériel paléontologique. C'est ainsi qu'en éclaircissant la systématique ou les conditions phylogénétiques de certains groupes d'animaux dont les représentants appartiennent en partie ou entièrement au Règne fossile, libre cours est donné aux appréciations subjectives des auteurs, qui, le plus souvent, ne se trouvent pas à même d'examiner en personne toutes les formes fossiles du groupe dont ils préparent la monographie. Je dis que libre cours est donné aux appréciations subjectives, non pas comme

si cela devait s'en suivre de par la nature plus ou moins fragmentaires des restes fossiles, mais simplement parce que l'expérience trop souvent confirme maconviction de l'inexactitude et du manque de netteté que nous rencontrons dans des descriptions paléontologiques, défauts attribuables aux raisons mentionnées plus haut. La même objection peut être faite par rapport aux figures (photographies, dessins) qui ont le malheur d'exposer fréquemment les parties les plus insignifiantes ou les moins caractéristiques des fragments dont il s'agit. Ainsi se fait-il que soit par la faute de l'auteur soit par l'état trop imparfait des débris, une détermination précise, comme l'exigerait la systématique zoologique, nous est rendue impossible. - La biologie moderne nous enseigne il est vrai que les limites systématiques sont jusqu'à un certain point artificielles; d'autre part cependant c'est précisément la biologie qui prouve, combien une systématique bien fondée répondrait avantageusement aux exigences bionomiques. Il y aurait donc erreur à prétendre que la systématique n'est qu'un mal nécessaire, ou une chose artificielle construite par l'esprit humain et réfutée par la nature; un système naturel ne peut être réfuté par la nature, il en est au contraire le postulatum le plus évident.

Pour exprimer les relations des êtres entre eux, les différentes désignations systématiques furent inventées et appliquées selon les « Règles de la Nomenclature Zoologique 1 ». Le même procédé tenant bon dans la systématique des êtres récents, fut naturellement adopté aussi pour la paléontologie; l'esprit inspirant cette classification était assurément le même qui avait établit le système des animaux actuels, mais les résultats auxquels abouti l'exécution pratique n'en furent pas moins bien différents. Dans telles branches moins développées de la Zoologie récente, il arrive malheureusement encore assez souvent que certains systèmes ne font pas plus de cas d'une considération scientifique que le philatélisme; aussi par conséquent les formes, variétés ou espèces, y sont-elles en vérité bien précairement fondées; mais le plus grand écart nous éloignant de la voie du système naturel se rencontre en paléontologie, où comme le baron de Nopcsa l'a fait observer voici quelques années, dans un de ses apercus², le nom ne fait plus qu'indiquer un chiffre, un numéro, par lequel le fossile en question peut être facilement retrouvé ou reconnu. Dans la systématique toutefois une pareille interprétation des catégories ou unités n'est

¹ Paris, 1905.

² Beitr. z. Kenntnis d. foss. Eidechsen, Beitr. z. Paläont. u. Geol. Oest.-Ung. u. d. Orients, Bd. XXIII, p. 47.

ni employée, ni admise, aussi est-il fort regrettable el préjudiciable à la valeur scientifique du système que ces restes individuels y figurent comme des formes distinctes, sous le nom d'espèces ou même de genres. Il faudrait donc, d'une manière pratique, mettre fin à ce procédé occasionnant d'innombrables confusions, tout en satisfaisant les exigences de la systématique moderne et la précision minutieuse en matière paléontologique, qui ne nous permet point de laisser les objets peu ou non déterminables sans désignation particulière.

Je n'ai pas l'intention de m'occuper ici des conceptions du «holotype», «plesiotype», etc., employées par certains auteurs américains. Ces conceptions-là n'ont aucune valeur pratique pour la nomenclature dans les désignations mêmes des diverses formes; à l'heure actuelle je les laisse donc hors de considération. Ce qui nous intéresse, ce sont les expressions ou signes qu'on a coutume d'employer dans les dénominations systémaliques en zoopaléontologie et dont je me propose de donner ici une brève synoptique, tout en les complétant de quelques désignations visant à une clarté et netteté plus scrupuleuses, afin d'interpréter le mieux possible l'esprit du système zoologique. Il va sans dire que ces désignations ne se rapporteront qu'aux restes très fragmentaires, dont une détermination exacte n'a pas été praticable, et qui, par conséquent, ne peuvent être considérés de la façon habituelle lorsqu'il s'agit de matériel récent.

Je proposerai donc dans ce cas de suivre les Règles indiquées ci-dessous:

§ 1. Incertae sedis:

est employé *en général* pour des formes dont *ni la famille ni l'ordre* ne peuvent être déterminés.

On pourrait aussi se servir de cette formule sous des termes moins vagues, lorsque les restes présentent certains caractères permettant une distinction plus catégorique. Ainsi, par exemple:

Incertae familiae: lorsque l'ordre peut être fixé sans constatation de la famille.

Incertae subordinis: lorsque l'ordre est déterminé, le sous-ordre restant incertain.

Incertae ordinis : devrait s'employer là où l'on croit justifiée la séparation d'un nouveau fossile des familles déjà connues, sans toutefois qu'il y ait possibilité d'une détermination de l'ordre dont il fait partie.

Per analogiam l'emploi, cas échéant, de la désignation *Incertae* subfamiliae pourrait sembler indiquée.

N.-B. — Dans certains cas l'emploi de désignations combinées, comme : *Incertae familiae et subordinis*, etc., peut devenir nécessaire.

§ 2. Incertitude des déterminations de genres (ou sous-genres) et d'espèces.

ARTICLE 1. — La détermination incertaine d'un genre devrait s'indiquer par un point d'interrogation posé après le nom générique (entre ce dernier et celui de l'espèce).

Exemple: † Varanùs? Lemoinei Nop.

ART. 2. — Si un fossile nouvellement recueilli semble indiquer la nécessité de l'établissement d'un nouveau genre, qui, toutefois, par des faits de nature diverse (mauvaise conservation des restes à définir, ou de ceux qui fleur ressemblent et déjà signalés dans la littérature, descriptions incomplètes de ces derniers n'admettant pas de comparaisons suffisamment exactes) pourrait cas échéant se trouver homologue à un genre déjà décrit, le nom du genre devrait être suivi d'un astérisque.

Exemple: † Bufavus * Port.

N.-B. — Selon l'esprit de *la loi de priorité* c'est toujours le *genre le plus récemment décrit* qui devrait en cas d'une homologie incertaine, se munir de l'astérisque, et qui, l'homologie se réalisant, devra céder à la plus ancienne dénomination pourvu, naturellement, que l'ancien nom ne soit pas un « nomen nudum » ne suffisant pas aux exigences de l'arf. 25 des « Règles Internat. de la Nomencl. Zool. ¹ ».

Art. 3. — L'incertitude de la détermination d'une espèce devrait se désigner de deux manières différentes :

 α) par le signe de «**cf.**» seul, posé avant le nom de l'espèce, employé dans le cas où l'exactitude de la détermination est probable.

Exemple: † Varanus, cf. cayluxi Filh.

β) par le signe de « cf. », suivi d'un point d'interrogation (« cf. ?») lorsque l'authenticité de la détermination paraît moins sûre.

Exemple: † Varanus ef.? Hofmanni Rog.

En cas d'énumérations détaillées la règle suivante serait recommandable:

Lorsque plusieurs fossiles, d'origines différentes, pourvus des abréviations « cf. » ou « cf. ?» se trouvent rapportés à la même espèce, le nom des auteurs qui les ont décrits devrait se mettre entre paren-

¹ Paris, 1905.

thèses après 1 le nom de l'auteur qui le premier nomma l'espèce ce qui évitera certaines confusions aptes à surgir par l'hétérogénéité éven-tuelle de ces débris insuffisants, dont la détermination ne peut être considérée par conséquent comme incontestable.

Exemple: † Palaeobatrachus ef. Meyeri Trosch. (Wolt.) 1.

Si le même auteur a décrit plusieurs restes paléontologiques, dont le nom spécifique commun est pourvu du même signe de « cf. » ou « cf.? », son nom (en parenthèse) devra être suivi de la date indiquant l'année de la publication. (Voir aussi Art. 6.)

ART. 4. — Si l'espèce et le genre dont le fossile semble faire part sont a) incertains un point d'interrogation sera posé devant le nom générique.

Exemple: ? Bufo vulgaris LAUR. foss.

En cas d'une énumération détaillée le procédé recommandé à la fin de l'article précédent devrait être suivi.

Exemples: ? Bufo vulgaris Laur. foss. (Fejérv. 1917 a) et:

- ? Bufo vulgaris Laur. foss. (Fejérv. 1917 b).
- N.-B. Lorsqu'il s'agit de la même année et du même auteur, mais de plusieurs fossiles actuellement peu certains, la date de l'année (commune) devrait être suivie par a, b, etc., se rapportant à l'ordre dans lequel les fossiles respectifs furent traités dans la — ou les — publications respectives. (Voir derniers exemples cidessus.)
- β) Lorsque la justesse de la détermination générique et spécifique semble très probable, sans être toutefois absolument certaine, le signe « cf. » pourrait remplacer le point d'interrogation.

Exemple: Cf. Bujo vulgaris Laur. foss.
En cas d'énumérations détaillées, procédé identique à celui proposé à la fin du point a de ce même article.

ART. 5. — Si nous croyons avoir à faire à une nouvelle espèce, mais par suite de l'état fragmentaire des débris de celle-ci ou des restes déjà préalablement décrits sous un autre nom spécifique, et dont les nouveaux fossiles semblent différer, ou si les descriptions des espèces paléontologiques déjà connues sont insuffisantes, laissant toutefois entrevoir une certaine probabilité dans la dissemblance des nouvelles trouvailles d'avec les anciennes, il

¹ Il n'est pas à craindre que cette méthode entraîne des confusions dans les cas où une forme quelconque (récente ou fossile) n'aurait été mentionnée de prime abord que comme « nomen nudum» étant décrite plus tard seulement, sous ce même nom (i. e.' le « nomen nudum »), par un autre auteur, car alors le nom du premier (auteur de la dénomination) figure en parenthèse, tandis que celui du second (auteur de la description) le suit sans désignations particulières. Donc, par exemple: † Eobatrachus agilis (MARSH) Moodie.

paraîtrait recommandable d'introduire l'abréviation « hom. inc. » (= homologitatis incertae) posée après le nom de l'auteur suivant celui de l'espèce.

Exemple: † Varanus atticus Nop. hom. inc.

N.B. — Il se pourrait que le cas présumé dans l'article 5 coïncide parfois avec celui de l'article 2 ci-dessus, ce qui rendrait des désignations combinées nécessaires.

Exemple: † Bufavus * Meneghinii Port. hom. inc.

Quant à la *priorité* dans le cas de l'**hom**. **inc**. de l'espèce, il faudrait suivre les principes développés sous N.-B. de l'article 2. Donc, pour revenir à l'exemple cité tout-à-l'heure, la dénomination mentionnée († *Bufavus* * *Meneghinii* Port. **hom. inc.**) ne devrait pas s'écrire sans les signes respectifs afin au contraire de les appliquer au nom plus ancien du fossile.

† Platosphus Gervaisi de l'Isle, avec lequel son identité ne se trouve point exclue.

ART. 6. — Lorsque le genre est fixé, mais l'espèce est indéterminable 1 au moment de la description, il faudrait appliquer l'abréviation déjà employée en paléontologie : sp. ind. (= species indeterminabilis). Cependant, pour éviter les complications qui pourraient se présenter par le fait que divers restes indéterminables, dont l'identité, par conséquent, ne peut être aucunement fixée et appartenant au même genre, soient confondus sous une dénomination commune, l'abréviation « sp. ind. » devrait être encore suivie par le nom de l'auteur qui les a mentionnés et, si le même auteur avait décrit plusieurs fossiles spécifiquement indéterminables du même genre, par la date indiquant l'année ou l'ordre dans lequel l'auteur respectif les a décrits.

Donc, par exemple:

Lacerta sp. ind. Bolkay,

mais

Lacerta sp. ind. Depér. 1887.

N.-B. — Au cas où le genre ne puisse pas non plus être fixé avec certitude, une *combinaison* avec ce qui a été dit sous Art. 1 pourra s'effectuer.

Exemple: Varanus? sp. ind. Nop.

* *

Il me semble avoir épuisé toutes les éventualités auxquelles le paléontologiste-zoologue peut se trouver exposé au cours de ses recherches. Je crois être à même d'affirmer que, si nous voulons

¹ Soit par l'état fragmentaire des restes, soit par le manque de descriptions suffisantes permettant une comparaison exacte.

traiter la systématique zoopaléontologique comme branche d'une véritable science biologique — et non pas comme un amas de noms contenant, sous des formes positives, correspondant aux dénominations de valeur exacte des êtres récents, des incertitudes inexprimées l'observation des recommandations proposées ci-dessus, ayant pour but d'établir une Nomenclature Paléozoologique en harmonie avec les exigences d'un système positif, paraît être indispensable. Je réalise parfaitement que cette méthode semblera tant soit peu compliquée à certains auteurs, mais lorsqu'il s'agit d'un matériel aussi difficilement maniable que le sont — en cas d'un traitement franc et consciencieux — les restes organiques pétrifiés, une nomenclature plus simple n'exprimant que les justes valeurs systématiques ne pourrait suffire aux besoins. Chaque paléontologiste-zoologue pourra, par sa propre expérience, se convaincre au cours de ses travaux systématiques en paléontologie, de l'utilité et de la valeur pratique de cette nomenclature franche, ne cachant aucune incertitude. Si cette méthode réussissait à se faire adopter dans l'emploi général pour les recherches paléontologiques, l'usage de la littérature traitant des pétrifications deviendrait beaucoup plus simple, et bien des heures perdues nous seraient épargnées. Les moyens les plus simples nous permettent maintes fois de rendre d'importants services aux investigateurs futurs.

Je recommande donc cet essai de Nomenclature Paléozoologique à la critique et à la bonne volonté des paléontologisteszoologues.

Il va sans dire que sa valeur ne saurait être prouvée que par

l'application des principes émis.

Ce ne sont d'ailleurs, en majeure partie, pas des innovations que je voudrais voir introduire, vu qu'à bien peu d'exceptions près, les expressions citées ont déjà été employées d'une façon internationale par les paléontologistes dans leurs œuvres. Ce n'est surtout qu'une unité dans l'emploi de ces termes selon certaines règles fixées, dont j'ai tâché de faire le plan par la présente combinaison, à laquelle, pour ma part, je me propose de me conformer au cours de mes futurs travaux.

BUDAPEST, le 24 mars 1918.